

# GUIDE DU TRI





## LES EMBALLAGES MENAGERS



Briques alimentaires



Emballages plastiques



Caneton



Bouteilles et flacons plastiques

Bouteilles en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartons, canettes... Ces emballages du quotidien peuvent avoir une **seconde vie** si on les trie correctement.

Dans la poubelle jaune, je mets **tous les emballages recyclables** : plastiques (*bouteilles, flacons, pots, barquettes, films...*), métaux (*canettes, boîtes de conserve, aérosols...*), cartons et briques alimentaires (*boîtes de céréales, lait, jus...*)

**Pas besoin de les laver**, il suffit qu'ils soient **bien vidés**.

Les camions de collecte ramassent les poubelles jaunes et les emmènent dans un **centre de tri**.

Au centre de tri, les déchets passent sur des tapis roulants. Grâce à des machines (*aimants, souffleries, capteurs optiques*) et au travail d'opérateurs, les matériaux sont séparés **par matière** : plastique PET, plastique PE, acier, aluminium, carton, etc.

Chaque type de matériau est compressé puis envoyé dans des **usines de recyclage** où les matériaux sont transformés :

- Le plastique devient de nouveaux objets : vêtements en polyester, arrosoirs, mobilier urbain...
- Le métal est refondu pour créer de nouvelles canettes ou pièces automobiles
- Le carton est retransformé en papier ou en nouveaux emballages



### Pourquoi c'est important ?

- On économise des **ressources naturelles** (*pétrole, minéral, bois...*)
- On réduit les **déchets incinérés ou enfouis**
- On limite notre **empreinte carbone**

**Chaque geste compte pour préserver la planète et réduire notre impact !**



## LES ORDURES MÉNAGÈRES

C'est la **poubelle du dernier recours**.

Les ordures ménagères regroupent **tous les déchets non recyclables** : les résidus alimentaires (*si pas de composteur*), mouchoirs, couches, coton-tiges, cotons, sacs aspirateurs, poussières, vaisselles cassées, litière d'animaux, masques...

Dans la poubelle marron, je jette **uniquement** ce qui ne peut pas aller dans le compost, le bac jaune ou les points d'apport volontaires.

Les camions-bennes passent collecter les ordures ménagères au porte à porte et les transportent vers un centre de traitement.

Les déchets sont : **incinérés** (*brûlés dans un incinérateur*). La chaleur dégagée peut produire de l'électricité ou chauffer des bâtiments (*on parle alors de valorisation énergétique*).

Contrairement au recyclage ou au compostage, ces déchets ne sont **pas valorisés en matière**. Ils deviennent des **déchets ultimes**, c'est-à-dire qu'on ne peut plus rien en faire.

### Pourquoi mieux vaut éviter cette poubelle ?

- Elle **ne permet pas de recyclage**
- Elle **génère des polluants** (*fumées, lixiviats, gaz à effet de serre*)
- Elle **coûte cher** à la collectivité

Plus je trie mes déchets **à la source**, plus je réduis le volume des ordures ménagères... et plus je fais un geste utile pour **l'environnement**

## LE COMPOSTAGE



La Communauté de Commune de la Vanne et du Pays d'Othe propose une mise à disposition gratuite d'un composteur en bois, pour cela il suffit de remplir le bon de commande disponible sur notre site Internet ou dans votre mairie, photo composteur,



déchets biodégradables acceptés

Chaque jour, nous produisons des déchets organiques : épluchures de légumes, marc de café, coquilles d'œufs, feuilles mortes... Plutôt que de les jeter à la poubelle, ces déchets peuvent être valorisés grâce au **compostage**.

Mais que se passe-t-il une fois qu'on les dépose dans un composteur ?

Voici leur parcours :

Les déchets compostables sont jetés dans le composteur. On peut y mettre :

- des restes de cuisine (*fruits, légumes, pain, sachets de thé...*),
- des déchets du jardin (*feuilles, petites branches, herbe...*),
- et un peu de matière sèche (*papier kraft, carton brun, sciure...*).

À l'intérieur du composteur, un véritable petit monde s'active : bactéries, champignons, vers de terre et autres petites bêtes décomposent les déchets. Ce processus naturel demande un bon équilibre entre déchets humides et matières sèches, un peu d'air et un peu d'humidité.

Après quelques mois, les déchets se sont transformés en une matière sombre, friable, et qui sent bon la terre : **c'est le compost !**

Ce compost peut être utilisé dans les jardins, les jardinières, les plantations...

Il nourrit la terre, améliore sa structure et favorise la croissance des plantes, le tout sans produits chimiques.



### Un geste simple, des effets concrets :

- Réduction de nos déchets ménagers
- Moins de transport et d'incinération
- Une terre plus vivante et fertile

**Composter, c'est rendre à la nature ce qu'elle nous a donné.**

## LE VERRE



Bien vider, inutile de laver.  
Jeter sans bouchon,  
ni couvercle, ni capsule.

LE VERRE EST  
RECYCLABLE À  
L'INFINI



Lorsque je jette une bouteille, un pot ou un bocal **en verre** dans un **conteneur à verre (PAV)**, je fais bien plus que vider ma cuisine : je donne une seconde vie à ce matériau 100 % recyclable.

Voici ce qu'il se passe ensuite :

Je dépose uniquement des emballages en verre dans le conteneur : bouteilles, bocaux, pots (*sans bouchon ni couvercle*).

Pas de vaisselle, **ni de miroir** ! Une entreprise spécialisée vient vider régulièrement le PAV. Le verre est transporté vers un **centre de traitement**. Le verre est trié pour enlever les impuretés (*capsules, étiquettes, cailloux...*). Il est ensuite **broyé** en petits morceaux appelés calcin. Le calcin est fondu à très haute température dans une verrerie. Il sert à fabriquer de **nouveaux emballages en verre** : bouteilles, pots, bocaux... Et cela, à **l'infini**, sans perte de qualité ! Les nouveaux contenants en verre sont remplis de nouveau et remis en rayon. Le cycle peut recommencer.

### Pourquoi c'est important ?

- Le verre est 100 % recyclable à l'infini
- Recycler le verre permet d'économiser de l'énergie
- Cela évite d'extraire de nouvelles ressources naturelles (*comme le sable ou la roche*)
- On réduit aussi les déchets incinérés ou enfouis

Un simple geste de tri au quotidien, pour un impact durable.

## LE PAPIER



ENLEVER L'EMBALLAGE  
PLASTIQUE DES MAGAZINES  
ET JOURNAUX ET LE METTRE  
DANS LA POUBELLE JAUNE

LE PAPIER  
SE RECYCLE  
EN MOYENNE  
5 FOIS



### Pourquoi recycler le papier ?

- On préserve les forêts et limite la coupe de nouveaux arbres
- On consomme moins d'eau et d'énergie que pour fabriquer du papier neuf
- On évite que ces déchets finissent incinérés ou enfouis

Un geste simple, utile et écologique, qui prolonge la vie du papier.

Journaux, prospectus, magazines, cahiers... Une fois lus, ces papiers ne sont pas des déchets inutiles : ce sont des **ressources** ! En les déposant dans un conteneur à papier, je participe à un grand cycle de **recyclage**.

Voici ce qu'il se passe ensuite :

Je jette dans le PAV les papiers propres et secs : journaux, livres, publicités, cahiers sans spirale, enveloppes (*même un fenêtré*).

✘ **Je ne mets pas de mouchoirs, serviettes, papier cadeau ou carton !**

Les papiers sont régulièrement collectés par une entreprise spécialisée, puis acheminés vers un **centre de tri**. Les papiers sont triés pour enlever les éléments non recyclables. Ensuite, ils sont **broyés** en petits morceaux. Les fibres de papier sont mélangées à de l'eau pour former une **pâte à papier**. Cette pâte est filtrée, nettoyée, parfois désencrée, puis pressée et séchée. La pâte recyclée est utilisée pour fabriquer de **nouveaux produits** : journaux, cahiers, emballages, rouleaux de papier toilette ou essuie-tout, etc.



## LE TEXTILE

Textile d'habillement, linge de maison et chaussures usagées peuvent être apportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être propres, propres et secs, **dans un sac et les chaussures doivent être liées par paire**. En fonction de leur état, les vêtements, linge de maison et chaussures déposés à une adresse identifiée seront réutilisés ou recyclés.



**ECO TLC**  
L'Éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure

Re\_fashion



Vêtements



Linge



Chaussures



Vos **vêtements, linge de maison et chaussures** déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés.



Pour plus d'informations sur la 2<sup>e</sup> vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

## LES CONSIGNES À SUIVRE



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



**Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés**



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

**Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%  
MERCI**



Que deviennent vos dons ?



### Je répare

Faire réparer, ses vêtements et chaussures permet d'allonger leur durée de vie, pour les porter plus longtemps. C'est malin, économique et écologique.



### Je réutilise

Changer de garde-robe c'est aussi louer, faire du troc, aller dans les friperies. Il existe de nombreux lieux et de multiples façons de se vêtir.



### Je recycle

De nombreuses solutions de recyclage existent : les textiles et chaussures se transforment en nouveaux produits ou matériaux.



### Je réduis

Parce qu'il est important aujourd'hui, de remettre en question sa manière de consommer.



**Flasher le code pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous**

# LA DÉCHÈTERIE



## Les déchets acceptés par la déchèterie de Cerisiers

Cette liste n'est pas exhaustive et le gardien se réserve le droit de refuser tout déchet qui, par sa nature, sa dimension, son volume, son poids ou sa quantité, présenterait un risque pour les personnes et l'environnement.



Huiles usées



Pneumatiques hors d'usage



Encombrants Ménagers divers



Déchets de bois



Médicaments non utilisés



Déchets verts



Cartons



Déchets de peintures, vernis, encres et colles

Pot de peinture, de vernis, tube et pot de colle, contenant d'encre...

## Autres déchets acceptés par la déchèterie



Déchets métalliques



Déchets de métaux ferreux



Déchets acides



Appareil à dominante métallique type « blanc » (particuliers)



Ecrans (incluant les appareils à tubes cathodiques)



Solvants usés



Petit et gros électroménager hors d'usage



Piles électriques usagées



Tubes fluorescents



Déchets de piles et accumulateurs



Corps gras



Déchets de construction et de démolition



Déchets acides, alcalins ou salins



Batteries usagées

Le saviez-vous ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.



# DÉCHETS SPÉCIFIQUES

La possession d'une carte d'accès **est obligatoire**.  
Personnelle, elle ne peut pas être prêtée.



Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour votre environnement et votre santé.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ne les jetez plus dans les poubelles ou dans les canalisations.

Déposez vos **déchets chimiques** en point de collecte où ECODDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

## DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, anti-goudron, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement.

## DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBÉCUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

## DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH.

## DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

## DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

## DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



Peinture, vernis, lasure, pigment, couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

PLUS D'INFOS SUR LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS SUR :

[www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF

BY14 - RCS Nanterre 751 03 940 - Septembre 2009.

## HORAIRES DÉCHÈTERIE

### Déchèterie Cerisiers\*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
MATIN	09H00	09H00	09H00	09H00	09H00	09H00
	12H00	12H00	12H00	12H00	12H00	12H00
APRÈS-MIDI	14h00	14h00	14h00	14h00	14h00	14h00
	17h30	17h30	17h30	17h30	17h30	17h30

**RAPPEL :** En tant qu'usager, vous êtes limités à 1 m<sup>3</sup> de déchets / jour

\*Horaires adaptés durant les travaux de la déchèterie de Villeneuve l'Archevêque.

### Déchèterie de Villeneuve l'Archevêque : en travaux



#### Service Déchets

1 Place de la Liberté  
89100 Villeneuve l'Archevêque  
Tél. : 03 86 88 58 51

### NOS PARTENAIRES



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

